



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équipementiers

Question écrite n° 68558

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur la création en cette fin d'année 2009, dans le cadre du plan de soutien à l'industrie, en cette période de crise économique, aux équipementiers et sous-traitants des secteurs industriels ayant fait l'objet d'un plan ambitieux d'aide tel que le secteur de l'automobile. Dans un département comme la Loire-Atlantique, des milliers d'emplois au sein d'un tissu de petites et moyennes entreprises sous-traitantes de l'automobile mais aussi de l'aérospatiale et des chantiers navals subissent de plein fouet les conséquences de la crise. Il demande s'il peut préciser les objectifs de ce plan d'aide aux équipementiers et très concrètement les modalités de sa mise en oeuvre, au bénéfice des entreprises de Loire-Atlantique.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68558

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 janvier 2010, page 234

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)